

# Quelles synergies pour lutter contre le harcèlement scolaire?

**HARCÈLEMENT** Le phénomène n'est pas récent. Pourtant, la détection du harcèlement scolaire reste difficile, face à la peur et au silence des victimes. Une stratégie de prévention coordonnée entre la police et l'école porte ses fruits.

PAR YANNICK BARILLON, JOURNALISTE RP

«C'est de ma faute, j'ai fait faux, j'ai peur des autres, j'ai honte.» Voilà des propos que tiennent souvent les victimes harcelées à l'école, explique la sergente Cynthia Zermatten, chargée de prévention au sein de la police cantonale valaisanne. Le harcèlement scolaire est plus qu'un simple conflit entre élèves: il s'agit de violences répétées avec une dynamique de groupe qui empêche la cible de se défendre. Une enquête comparative de la HEP-VS entre 2012 et 2019 montre que les élèves ont aujourd'hui globalement moins de risque d'être exposés à du harcèlement. 97% des élèves se sentent bien en classe. Deux défis subsistent: la hausse de la violence verbale au cycle (12,1%), et plus de violences d'appropriation, comme le racket, jusqu'en 7H (3,4%). Responsable des questions de climat scolaire au sein du Service de l'enseignement, Mireille Fournier confie que «les cas non signalés sont nombreux, car les enfants n'osent pas parler. Un à deux élèves par classe seraient concernés.» A la suite de ces travaux de recherche, le canton du Valais a mis en œuvre un plan d'action cantonal contre le harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire. Ses priorités: renforcer la sensibilisation, coordonner la prévention et offrir des outils aux écoles pour mieux intervenir.

## Sensibiliser les élèves pour briser le silence

Dépression, baisse de l'estime de soi, voire suicide dans les cas extrêmes - le harcèlement scolaire peut atteindre gravement la santé psychique des victimes. Pour sensibiliser à cette

## L'AVIS DU MÉDIATEUR SÉBASTIEN MORET

### Le dialogue est le meilleur outil contre le harcèlement

Sébastien Moret est chargé de la prévention du harcèlement scolaire au sein de l'ECCG et de l'EPP, à Sion: «Ce sont près de 400 élèves qui sont sensibilisés chaque année à cette question.» Enseignant depuis vingt-quatre ans, et médiateur scolaire depuis vingt ans, il a l'habitude d'écouter la souffrance des jeunes. Le harcèlement en fait partie. La formation du canton autour de la méthode de la préoccupation partagée l'a motivé: «J'ai retrouvé certaines techniques que j'utilise dans la médiation depuis toujours.» Le plus important, c'est d'écouter les jeunes, dit-il, et de les féliciter quand ils osent parler, car ils ont fait le pas le plus dur en sortant

du silence. «Les victimes souffrent, elles ont le sentiment que tout le monde est contre elles, et les agresseurs n'ont pas toujours conscience du mal qu'ils font», raconte le médiateur. C'est avec de petites choses répétées que débute le harcèlement: un regard en coin, être ignoré, subir des moqueries sur son apparence physique, être insulté sur les réseaux sociaux, etc. Pour Sébastien Moret, «la médiation est une ressource pour ces jeunes, et le dialogue résout bien les conflits. Le travail d'alerte en équipe au sein de l'établissement permet de détecter des cas et de désamorcer des situations en quelques semaines.» Le dialogue permet, selon lui,

d'identifier ceux qui posent problème et d'aider la victime à extérioriser ses émotions pour être reconnue dans sa souffrance. La médiation avec la possibilité de suivre ce nouveau protocole scolaire a un impact positif, conclut l'enseignant: «C'est un outil accessible à tous, et cela montre que l'école agit en prenant la problématique au sérieux.» ●



SÉBASTIEN MORET  
enseignant et médiateur scolaire

**«POUR LE CYBERHARCÈLEMENT, NOUS INVITONS LES VICTIMES À TENIR UN JOURNAL DES ÉVÉNEMENTS AVEC DES CAPTURES D'ÉCRAN QUI SERVIRONT DE PREUVES.»**  
CYNTHIA ZERMATTEN  
SERGENTE CHARGÉE DE PRÉVENTION  
À LA POLICE CANTONALE VALAISANNE

question, la police cantonale intervient dans les classes sur demande des écoles, précise Cynthia Zermatten. «Des agents informent les jeunes qu'ils sont pénalement responsables dès l'âge de 10 ans, et qu'ils ont des droits et des devoirs.» Elle rappelle que le harcèlement n'existe pas en

droit suisse: «Nous leur expliquons qu'il peut être puni, lorsque d'autres infractions sont consommées telles que l'injure, la diffamation, l'usage abusif de moyens de communication, les menaces ou la contrainte.» Pour Cynthia Zermatten, «l'objectif est de détecter rapidement le harcèlement et que la victime ose verbaliser sa souffrance en toute confiance».

En dehors de cas graves poursuivis d'office, la police n'agit bien souvent qu'après le dépôt d'une plainte. De plus, selon la sergente, «les sanctions prononcées n'arrangent parfois pas les cas de harcèlement scolaire, car le risque de représailles existe». La justice des mineurs privilégie ainsi l'intervention d'un médiateur formé pour tenter de désamorcer une situation. La police sensibilise aussi sur le cyberharcèlement, car les cas s'intensifient avec les réseaux so-

ciaux: «Le harcèlement se poursuit à la maison, via des messageries, ou la création de groupes en ligne propageant de la haine sur une personne.» Dans ces cas, poursuit-elle: «Nous invitons les victimes à ne pas répondre et à tenir un journal des événements avec des captures d'écran qui serviront de preuves.»

## La méthode de la préoccupation partagée

Pour Mireille Fournier du Service de l'enseignement: «Tout le monde peut aider à détecter le harcèlement. L'Etat a mis en place un protocole pour les établissements scolaires, avec des formations suivies sur une base volontaire. Elles remportent un vif succès.» L'idée essentielle est de signaler ce qui est observé, de croiser les regards et d'intervenir. La méthode de la préoccupation partagée donne de bons résultats, assure Mme Fournier. Quelques élèves choisis sont entendus séparément pour chercher une solution et déconstruire la solidarité du groupe qui harcèle. La communication avec les parents et le suivi avec un médiateur accompagnent efficacement l'action: «Nous rassurons la cible et veillons à minimiser les risques de représailles.» ●

## PARTENAIRES

DSSC Service cantonal de la santé publique  
www.vs.ch/sante

Promotion santé Valais  
Gesundheitsförderung Wallis  
www.promotionsantevalais.ch

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE  
LUNGENLIGA WALLIS  
www.liguepulmonaire-vs.ch

## POUR EN SAVOIR PLUS...



## LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

### HARCELER, C'EST:



Menaces, moqueries (verbal)



Exclusion, humiliation (psychologique)



Coups, croche-pieds (physique)



Cyber-harcèlement

### L'IDENTIFIER:



Violence



Répétition



Décision du groupe



Isolement de la victime

### CONSÉQUENCES?

- ▶ Troubles du sommeil, de l'alimentation
- ▶ Anxiété, manque de confiance
- ▶ Baisse des notes, refus d'aller à l'école
- ▶ Phobies sociales, dépression
- ▶ Idées suicidaires



### SOLUTIONS?

- Sensibiliser et informer
- Former le personnel scolaire
- Oser en parler (proches, infirmier-ère scolaire, médiateur-trice)
- Porter plainte



Numéros d'appel:  
Main Tendue 143  
Pro Juventute 147  
Police urgences 117